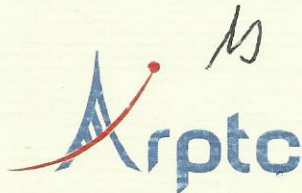


Reçu le 28/01/2022



Autorité de Régulation de la Poste
et des Télécommunications du Congo

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Présidence de la République

Le Président

Kinshasa, le 28 JAN 2022

N/Réf. ARPTC/PRES/DRMT/094 /2022

A Monsieur le Directeur Général
de la société LOKOLE TELECOM S.A.R.L
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Accusé réception

V/L : Vœux de nouvel an 2022.

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, nous tenons à vous souhaiter aussi nos vœux les meilleurs pour l'année 2022 et saisissons de l'occasion pour vous inviter à prendre part à une séance de travail avec notre Direction des Régulations des Marchés des Télécommunications (DRMT) au siège de l'ARPTC, ce mercredi 02 Février 2022 à 11h00 au sujet de la situation administrative de la société GH INVESTMENT.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général,**
l'expression de notre haute considération.

Christian KATENDE

